



Entrevue avec deux députés provinciaux manitobains

Habituellement, les législateurs canadiens n'ont pas une longue carrière politique. Dans la plupart des assemblées législatives, le taux de roulement est tel qu'on est considéré comme un ancien après deux ou trois mandats. Il y a bien sûr des exceptions partout. Au Manitoba, les deux plus anciens députés sont Harry Enns et Len Evans. M. Enns, un député progressiste-conservateur, a été élu pour la première fois en 1966 et a été réélu à huit reprises depuis. Actuellement ministre de l'Agriculture, il a aussi détenu plusieurs autres portefeuilles, dont les Mines et Ressources naturelles, les Travaux publics, la Voirie et les Services gouvernementaux. Pour sa part, Len Evans, un député néo-démocrate, a été élu pour la première fois en 1969. Il est présentement porte-parole de l'Opposition pour les questions liées aux finances et il a déjà occupé le poste de ministre des Mines et des Ressources naturelles et, plus tard, celui de ministre de l'Industrie et du Commerce. MM. Enns et Evans ont été interviewés par Gary Levy en mai 1996.

Comment en êtes-vous venu à faire de la politique?

Harry Enns : Je vivais dans la région des lacs, au Manitoba. Les terres agricoles n'y sont pas aussi bonnes qu'ailleurs dans la province et la région était donc admissible à une aide dans le cadre d'un programme fédéral-provincial de développement (ARDA).

J'étais alors l'un des nombreux résidents locaux qui s'occupaient de coordonner les activités de développement et cela m'a poussé à participer davantage à la vie publique.

Len Evans : En 1953, alors que j'étais encore étudiant, je me suis présenté comme candidat pour la Fédération du Commonwealth coopératif (CCF). J'étais l'agneau qu'on sacrifiait à Saint-Boniface, une circonscription détenue depuis

plusieurs années par les Libéraux. J'ai quand même réussi à finir second, devant le candidat conservateur qui était maire de Winnipeg.

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai accepté un emploi à Ottawa avec le Bureau fédéral de la statistique et j'ai oublié la politique. La famille avait toutefois hâte de retourner au Manitoba et c'est ce que nous avons fait dans les années 60. Je suis devenu professeur à l'université de Brandon et j'aimais bien l'enseignement, mais, en 1969, j'ai été saisi par le climat d'euphorie qu'a suscité l'élection d'Ed Schreyer à la tête du NPD. J'ai décidé de me présenter une nouvelle fois tout en m'attendant bien à perdre. Je me suis plutôt fait élire et je suis demeuré en poste depuis. Il est difficile de quitter la politique même si vous le souhaitez. Les militants

comptent sur vous pour conserver le siège. Je suis donc resté dans l'arène politique plus longtemps que je ne l'avais prévu.

Quelle a été votre impression lors de votre première session?

Harry Enns : Comme de nombreux députés, j'ai dû me faire à l'idée qu'un élu peut parfois prendre certaines initiatives, mais qu'il lui faut aussi suivre la ligne du parti. C'est encore aujourd'hui l'une des leçons que les nouveaux députés doivent apprendre.

Il y a 30 ans, les simples députés étaient probablement plus libres d'agir et de parler comme ils l'entendaient. De nos jours, les nouveaux députés doivent vite apprendre à suivre les directives du whip.

Len Evans : L'Assemblée législative correspondait plus ou moins à ce que j'avais prévu. Certains de mes amis avaient déjà été députés et il n'y eut donc pas de grandes surprises. Ce dont je me rappelle le plus, c'est de l'enthousiasme débordant qui régnait au sein de notre parti. Nous formions le premier gouvernement néo-démocrate de la province et, même si nous étions minoritaires, nous voulions réaliser beaucoup de choses, comme éliminer les cotisations pour l'assurance-maladie et établir un régime public d'assurance-automobile.

Quelles sont les principales différences aujourd'hui?

Harry Enns : Au début, l'Assemblée législative ne siégeait que de janvier à mai. Aujourd'hui, le parlementaire occupe un emploi à temps plein. L'État est présent dans un plus grand nombre de secteurs et les exigences sont donc plus grandes vis-à-vis les législateurs. Une autre grande différence est qu'à cette époque, nous avions de l'argent à dépenser, tandis que nous sommes tous aujourd'hui préoccupés par les réductions budgétaires. Nous avons présenté une loi sur l'équilibre budgétaire et nous sommes résolus à réduire et à un jour éliminer la dette de la province.

Len Evans : Pour moi, la principale différence réside dans le fait que je siége maintenant dans l'opposition après avoir passé mes premières années au sein du gouvernement, au centre de l'action. Il peut être très frustrant d'être dans l'opposition. Nous pouvons faire des discours, mais nous ne pouvons habituellement pas provoquer beaucoup de changements.

Pour ce qui est des ressources et des installations dont on dispose, il y a de grandes différences. Aujourd'hui, nous bénéficions d'un personnel de recherche et de certains fonds pour notre bureau de circonscription. Anciennement, les députés de l'opposition n'avaient même pas de



Harry Enns

(Province of Manitoba Information Services)

bureau. Ils devaient parfois rencontrer leurs électeurs dans les corridors ou à la cafétéria.

Quant aux finances de la province, il y a une différence, mais notre parti est d'avis qu'il faut établir un ordre de priorités plutôt que de s'inquiéter du montant total des dépenses. Par exemple, nous nous sommes opposés au versement d'une subvention de 40 millions de dollars pour sauver les Jets de Winnipeg ou à la conclusion d'un contrat de 4,5 millions de dollars avec des experts-conseils américains pour savoir où couper dans notre système de santé. Nous sommes contre les subventions à des entreprises privées rentables.

Personnellement, je crois que le gouvernement pourrait emprunter davantage de la Banque du Canada plutôt que des banques privées de manière à ce que les intérêts retournent à l'État. Une bonne partie de l'effort de guerre a été financée de cette façon. Bien sûr, les milieux financiers ne s'intéressent pas à cette formule. Bon nombre des plus grands dénonciateurs des déficits font une fortune en prêtant de l'argent à l'État.

Il y a beaucoup plus de choses qu'on pourrait faire plutôt que

d'adopter une loi sur l'équilibre budgétaire, qui constitue en grande partie un exercice de relations publiques.

Pouvez-vous comparer les premiers ministres avec lesquels vous avez travaillé?

Harry Enns : J'ai travaillé avec quatre premiers ministres : Duff Roblin, Walter Weir, Sterling Lyon et Gary Filmon. Chacun avait une manière légèrement différente de traiter avec le caucus. Je pense que, de nos jours, le caucus participe beaucoup plus aux décisions politiques qu'au moment où j'ai été élu député pour la première fois.

Pour réussir, tout chef doit être en mesure d'attirer des gens afin de défendre les couleurs du parti. Au Manitoba, étant donné qu'une majorité de trois ou quatre sièges représente habituellement une grosse majorité, il est impératif de disposer de solides candidats locaux.

J'ai été impressionné par la façon dont Duff Roblin a réussi à persuader des médecins et des avocats prospères de tenter de se faire élire comme député alors que le traitement des élus était très peu élevé.

Len Evans : J'ai travaillé avec deux premiers ministres : Ed Schreyer et Howard Pawley. Le charisme et l'ambition constituent deux qualités essentielles d'un chef. Une expérience comme député peut aussi aider. Ce qui a rendu Ed Schreyer si efficace, c'est qu'il disposait de ces trois atouts.

Quant au travail au sein du caucus et du Cabinet, le premier ministre Pawley est allé extrêmement loin pour obtenir des consensus. Parfois, il pouvait faire le tour d'une pièce trois fois afin de s'assurer que tout le monde était d'accord. Le premier ministre Schreyer a aussi tenté de dégager des consensus, mais son statut de «héros» au sein du parti lui a permis de faire davantage preuve d'indépendance au moment de la prise des décisions.

Certains membres du caucus ont probablement senti qu'ils ne participaient pas suffisamment au processus décisionnel avec ces deux premiers ministres, mais je pense que cela est inévitable dans notre système parlementaire. Les simples députés déclareront toujours qu'ils n'ont pas été suffisamment consultés.

Pouvez-vous nous mentionner certains débats dramatiques auxquels vous avez assisté à l'Assemblée législative?

Harry Enns : Le premier débat réellement difficile auquel j'ai participé est celui qui a mené à la défaite du gouvernement Weir. Il portait sur le développement hydroélectrique du Nord et l'impact qu'il aurait sur l'environnement. Sous de nombreux angles, ce fut le début du mouvement environnemental au Canada.

Le débat sur la création d'un régime public d'assurance-automobile proposé par le gouvernement minoritaire du NPD a constitué un autre débat houleux. On se bagarrait dans les corridors et, à un moment donné, des gardes de sécurité armés étaient présents dans l'immeuble. Cette situation n'était pas réellement surprenante, étant donné que beaucoup de compagnies d'assurance avaient leur siège social à Winnipeg et qu'un grand nombre de gagne-pain étaient donc en jeu.

Il y a eu d'autres moments mémorables, comme lorsque le député d'arrière-ban néo-démocrate James Walding a voté contre son parti et fait tomber le gouvernement. De notre côté, nous pensions qu'il était mécontent et qu'il pourrait voter contre son parti à un moment donné. M. Walding a appuyé le gouvernement lors de l'étude du discours du Trône, mais il s'est refusé à le faire lors de l'étude du budget, et c'en était fait du gouvernement.

La tentative d'élargissement des services bilingues au-delà de ce qui



Len Evans

était exigé par la loi fédérale nous a aussi rappelé des souvenirs amers au Manitoba. Énormément de gens s'opposaient à cette mesure, comme l'ont montré les plébiscites locaux et le courrier envoyé aux députés. J'étais alors leader parlementaire de l'opposition et nous avons décidé de boycotter les travaux de l'Assemblée législative et de laisser la sonnerie d'appel retentir. Le gouvernement a finalement dû faire marche arrière.

Un autre moment dramatique fut lorsqu'Elijah Harper exerça son droit de député et refusa de donner son consentement afin d'accélérer l'adoption de la modification constitutionnelle connue sous le nom de l'Accord du lac Meech. Ce fut le début de la fin pour cet accord.

Len Evans : Le débat sur le régime d'assurance-automobile a certainement été mémorable. Lors d'une manifestation, on a dénombré environ 5 000 personnes sur les pelouses, dont de nombreux employés des compagnies d'assurance qui leur avait donné congé ce jour-là. Les tribunes étaient remplies de gens portant des brassards noirs. Lorsque nous avons décidé d'avoir recours aux agents d'assurance existants pour administrer le système, l'opposition

s'est effondrée et ce programme constitue l'un des plus populaires de l'État aujourd'hui.

Le débat sur l'Accord du lac Meech a constitué réellement un moment dramatique pour moi. J'étais contre l'Accord, non pas parce que je ne voulais pas que le Québec dispose de pouvoirs spéciaux, mais parce que je ne croyais pas que des pouvoirs supplémentaires devaient être également accordés à toutes les provinces. Après avoir vu les chefs de parti se rendre à Ottawa en juin et revenir avec un «compromis», on suggéra aux députés d'adopter l'Accord. J'ai refusé, comme le montre le compte rendu du débat tenu à ce moment-là. Je me suis dissocié de mon parti sur cette question. En fait, mon bureau est devenu le centre névralgique où Ovide Mercredi, Phil Fontaine, Elijah Harper et d'autres discutaient de la stratégie à suivre pour stopper l'adoption de l'Accord.

Je voulais imiter Elijah Harper et refuser de donner mon consentement, mais Ovide Mercredi souhaitait qu'on continue à mettre l'accent sur la question autochtone et je m'en suis tenu à cette stratégie.

La défaite du gouvernement Pawley à la suite de la défection de l'un de nos députés mécontents a constitué un moment difficile, étant donné surtout que nous sommes dans l'opposition depuis. Je me considérais comme un proche ami de James Walding et je ne savais pas qu'il allait voter contre nous ce soir-là.

Y a-t-il des réformes que vous apporteriez à l'Assemblée législative?

Harry Enns : Je pense que nous perdons des occasions de tenir des débats. C'est, selon moi, la faute de la télévision, qui nous encourage à limiter nos interventions à 30 secondes.

Il nous faut utiliser davantage les comités permanents et spéciaux de

l'Assemblée législative. Ces comités devraient devenir des tribunes où l'on débat des politiques publiques. Ils devraient se réunir plus souvent lorsque l'Assemblée législative ne siège pas.

La façon dont le budget des dépenses est étudié par le Comité des crédits constitue un autre problème, même si je n'ai pas ici de solutions à offrir. Cette étude donnait lieu dans le passé à des débats très larges où les députés des deux côtés interrogeaient les ministres sur la façon dont leur ministère avait dépensé les fonds qui leur avaient été accordés.

Aujourd'hui, ce sont les porte-parole de l'opposition ayant des responsabilités spéciales qui remplissent cette fonction, et le débat se transforme en un dialogue dont la plupart des autres députés sont exclus.

Len Evans : Les dernières réformes constituent un pas dans la bonne direction, en particulier en ce qui touche à la réduction de la longueur des discours. Nous avons tendance à consacrer beaucoup de temps au budget des dépenses, ce qui peut parfois sembler peu utile, encore que cela dépende de la situation politique. Ainsi, vous pouvez être certain que le ministre des Services correctionnels sera sur la sellette à la suite des émeutes survenues dans les prisons.

Comme notre Assemblée législative ne compte que 57 députés, chacun d'eux a amplement l'occasion de jouer un rôle important. Les votes sont serrés et les députés exercent une grande influence, peut-être davantage que dans les autres provinces.

Une chose qui me préoccupe, c'est que le présent gouvernement a établi certains comités qui ne comptent aucun membre de l'opposition et qui se déplacent dans la province afin de consulter la population. Je crois qu'il s'agit là d'un travestissement du gouvernement parlementaire et que ce

sont les comités législatifs qui devraient se charger de ce travail.

La Constitution a représenté un thème politique important au Manitoba. Que pensent aujourd'hui les Manitobains de questions comme l'indépendance du Québec ou la réforme constitutionnelle?

Harry Enns : Notre situation financière actuelle nous a forcés à écarter la Constitution de notre programme. Parmi les provinces de l'Ouest, le Manitoba semble parfois hésiter entre un accroissement des pouvoirs des provinces et un gouvernement central fort. Toutefois, je crois que les Manitobains sont en général satisfaits de la Constitution actuelle.

Nous avons probablement trop parlé de la question constitutionnelle. La popularité dont bénéficie actuellement et depuis un certain temps le gouvernement fédéral est attribuable au fait qu'il hésite beaucoup à se pencher de nouveau sur les problèmes constitutionnels.

Len Evans : La solution que je préfère, soit un fédéralisme asymétrique avec certains pouvoirs spéciaux pour le Québec, n'est pas acceptable pour des premiers ministres comme Ralph Klein de l'Alberta et d'autres. Quant aux Manitobains, je crois qu'ils sont tout simplement fatigués d'entendre parler de cette question.

Y a-t-il un élément qui différencie le climat politique au Manitoba par rapport à celui qui existe dans les autres provinces?

Harry Enns : Le Manitoba est exceptionnel en ce sens qu'il est maintenant possible d'obtenir une bonne majorité sans avoir gagné un seul siège dans les circonscriptions rurales.

À titre de député d'une région rurale, cela m'inquiète parce que je

sais que le rôle d'un député d'une circonscription rurale est très différent de celui d'un député d'une circonscription urbaine. Nous avons des rapports plus directs avec les électeurs. Lorsqu'une route doit être réparée, c'est nous que les électeurs appellent, alors qu'à Winnipeg, ce sont souvent les fonctionnaires municipaux qui reçoivent ces appels.

Les députés des circonscriptions rurales ont aussi tendance à avoir de plus longues carrières et sont moins susceptibles que les autres d'être balayés (ou élus) dans le sillage d'un chef populaire. Dans le passé, les questions rurales dominaient les débats, mais ce sont maintenant les questions urbaines qui l'emportent.

Je pense qu'il faudrait songer à modifier cette tendance. Dans une certaine mesure, ce problème se présente également à l'échelle nationale. Le Sénat constituerait peut-être l'institution voulue pour s'assurer que les régions rurales bénéficient d'une représentation égale à celles des régions urbaines malgré leur population.

Len Evans : Au Manitoba, la politique est marquée par la très faible majorité dont dispose actuellement le gouvernement à l'Assemblée législative. Les chefs changent, les partis changent, mais il semble que les résultats soient toujours très serrés.

Les Conservateurs peuvent compter sur un noyau de 20 sièges sûrs dans le Manitoba rural tandis que le NPD n'a pratiquement aucun siège sûr dans les régions urbaines. Je m'opposerai à des mesures visant à accorder au Manitoba rural davantage que sa juste part de sièges. Ce n'est pas la région rurale du sud qui souffre d'un réel problème de représentation, mais les vastes territoires du nord qui sont peu peuplés. Je plains les députés qui doivent représenter de si vastes régions.